

S.A. DES CHAUX ET CIMENTS DU RAVIN-BLEU, Batna

Société constituée en 1905 p. 18 ans, prorogée par l'A.G.E. du 21 oct. 1923.

Le voyage de M. Steeg dans le département de Constantine
(*L'Écho d'Alger*, 19 février 1922)

A BATNA

.....
Il se rend ensuite à la minoterie Paul, puis à l'usine des Chaux et ciments du Ravin-Bleu où il est reçu par le directeur de la société, M. Causse. Aussi bien dans cette dernière usine qu'à la minoterie Paul, M. le gouverneur général s'est vivement intéressé aux différents travaux des ouvriers.
.....

S.A. DES CHAUX ET CIMENTS DU RAVIN-BLEU
au capital de 370.000 fr.
Siège social : Batna, quartier de la Gare
Registre du commerce : Batna, n° 14
Adresse télégraphique : RAVIN-BLEU-BATNA
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 432)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 membres, nommés pour 3 ans, propriétaires de 5 actions.
CAUSSE (Amable), 20, av. de France, Batna ;
BARRUEL (Paul), r. Jules-Ferry, Batna ;
TOULZAC (Jules), r. de l'Aurès, Batna.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

AUCLAIR (Henri), r. de l'Aurès, Batna.

Objet. — Fabrication et vente de liants hydrauliques, chaux et ciments.
Capital social. — 3.700 act. de 1.00 fr. chacune.
Parts bénéficiaires. — 20 parts de 1.000 fr. chacune.

Résultats de l'ex. 1923

Solde bénéficiaire 31.846 43
ainsi réparti :
Amortissements 9.646 43
Dividende de 6 % 22.200 00

